PROGRAMME DE FORMATION

Apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

Objectifs, contenus, durée, évaluation et accès

1. Présentation

Formation	Apprentissage anticipé de la conduite (AAC) pour le permis de conduire de la catégorie B
Public visé	Jeunes dès 15 ans, avec un accompagnateur remplissant les conditions réglementaires
Prérequis	Dossier d'inscription valide ; accompagnateur titulaire du permis B depuis au moins cinq ans sans interruption, avec l'accord de l'assureur du véhicule et mentionné au contrat
Objectif	Acquérir de l'expérience de façon progressive, avec l'auto-école puis avec un accompagnateur, afin de conduire en sécurité et de se présenter à l'épreuve pratique
Lieu	Locaux de ML SCHOOL (10 rue des 2 Communes, 91480 Quincy-sous-Sénart) et circulation sur secteurs adaptés

2. Durée, rythme et accès

Durée	Formation initiale individualisée (minimum réglementaire selon le type de boîte : 20 heures en boîte manuelle, 13 heures en boîte automatique), puis phase accompagnée d'au moins un an et d'au moins 3 000 km. Le volume de formation initiale est fixé après l'évaluation de départ.
Rythme	Calendrier défini avec l'élève lors de l'inscription ; phase accompagnée organisée avec l'accompagnateur
Délai d'accès	L'évaluation de départ est proposée dans les 7 jours suivant votre demande, sous réserve des disponibilités. La formation démarre après la signature du contrat. Contact : téléphone, e-mail, site mlschool.fr ou accueil.

3. Tarifs

L'AAC se déroule dans le cadre d'une formule ML SCHOOL adaptée au profil de l'élève, précisée dans le devis remis après l'évaluation de départ. Les tarifs des formules et des prestations à l'unité sont publiés sur mlschool.fr/tarifs.html. Heure d'évaluation obligatoire non comprise.

4. Parcours de formation

Étape	Contenu
1. Évaluation initiale	Évaluation du niveau de départ et estimation du volume de formation.
2. Formation théorique	Préparation et réussite à l'épreuve théorique générale (thèmes du programme du permis B : circulation routière, le conducteur, la route, les autres usagers, notions diverses, premiers secours, mécanique et équipements, sécurité des passagers et du véhicule, environnement).
3. Formation pratique initiale	Acquisition des quatre compétences du REMC en auto-école, jusqu'à l'attestation de fin de formation initiale.

Étape	Contenu
4. Rendez-vous préalable	Rendez-vous avec l'élève, l'accompagnateur et l'enseignant ; remise des conseils et documents nécessaires.
5. Phase accompagnée	Conduite avec l'accompagnateur pendant au moins un an et au moins 3 000 km, avec les rendez-vous pédagogiques obligatoires.
6. Examen pratique	Présentation lorsque les compétences sont acquises et que les conditions réglementaires sont remplies, à l'âge prévu par la réglementation.

5. Programme pratique – quatre compétences du REMC

Compétence du REMC	Objectif	Contenus travaillés
1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Acquérir les automatismes permettant de contrôler le véhicule à faible allure.	Installation et réglage du poste de conduite ; commandes et organes du véhicule ; démarrage, arrêt, utilisation de l'embrayage et de la boîte de vitesses ; dosage de l'accélération et du freinage ; direction, observation et signalisation ; manœuvres (marche arrière, demi-tour, stationnement).
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	S'insérer dans la circulation et circuler en sécurité.	Positionnement sur la chaussée ; adaptation de l'allure ; prise d'informations et d'indices ; intersections et changements de direction ; respect de la signalisation et des priorités ; distances de sécurité ; communication avec les autres usagers.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Faire face à des situations complexes et partager la route.	Croisement et dépassement ; voies rapides (insertion, circulation, sortie) ; circulation dense ; conduite de nuit et conditions de visibilité ou d'adhérence réduites ; rond-points et carrefours complexes ; partage de la route avec piétons, cyclistes et deux-roues.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	Conduire de façon autonome, en sécurité et de manière économique.	Préparation et suivi d'un itinéraire ; conduite autonome ; éco-conduite ; vérifications techniques et notions de premiers secours ; prise de conscience de ses limites et des facteurs aggravants (alcool, fatigue, téléphone).

Pendant la phase accompagnée, l'élève met en pratique ces compétences dans des situations réelles variées (trajets quotidiens, routes différentes, nuit, intempéries). Les rendez-vous pédagogiques permettent de faire le point avec l'enseignant et l'accompagnateur et d'ajuster les objectifs.

6. Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel, dans les locaux de ML SCHOOL et en circulation sur des secteurs adaptés.
- Leçons de conduite individuelles, dispensées par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- Alternance d'apports théoriques, de démonstrations, de mises en situation, de pratique et de bilans.
- Moyens : véhicules-école à double commande, supports pédagogiques et suivi numérique (notamment Ediser et Klaxo), livret d'apprentissage, examens blancs.

7. Évaluation des acquis

- Évaluation de départ avant la signature du contrat, avec estimation du volume prévisionnel d'heures.
- Évaluation continue à chaque leçon, consignée dans le livret d'apprentissage.
- Bilans de compétences par étape du REMC, et bilans intermédiaires en cas de difficulté.
- Évaluation de fin de formation dans des conditions proches de l'examen, avant la présentation.

Le détail est décrit dans la procédure d'évaluation des élèves, disponible sur mlschool.fr.

8. Validation : épreuves du permis de conduire

- Épreuve théorique générale : 40 questions ; au moins 35 bonnes réponses.
- Épreuve pratique : environ 32 minutes ; au moins 20 points sur 31 et aucune erreur éliminatoire.
- Après la réussite, la période probatoire est plus courte qu'après une formation traditionnelle, sous réserve de la réglementation en vigueur.

9. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

ML SCHOOL accueille toute personne remplissant les conditions réglementaires et médicales d'accès au permis B. Les situations de handicap sont prises en compte selon la procédure dédiée, disponible sur mlschool.fr. Référente handicap : Imane Rahmani, 06 63 68 21 58, contact@mlschool.fr.

10. Indicateurs de résultats

ML SCHOOL a repris cette auto-école en janvier 2026. Les indicateurs de résultats propres à ML SCHOOL sont donc en cours de constitution et seront publiés dès qu'ils seront significatifs. Les méthodes de calcul retenues sont les suivantes :

- Taux de réussite : nombre de candidats reçus ÷ nombre de candidats présentés, par épreuve (théorique, pratique), par présentation (première, deuxième) et par filière (traditionnelle, AAC), sur une année glissante.
- Nombre moyen d'heures de formation : total des heures de conduite des candidats présentés ÷ nombre de candidats présentés.
- Satisfaction : moyenne des appréciations des élèves, avec indication du nombre de réponses.

Le bilan annuel (taux de réussite par filière en première et deuxième présentation, nombre moyen d'heures) est communiqué sur simple demande écrite à contact@mlschool.fr.

11. Contacts et informations légales

Responsable pédagogique et relations avec les élèves	Imane Rahmani, présidente
Référente handicap	Imane Rahmani
Adresse	10 rue des 2 Communes, 91480 Quincy-sous-Sénart
Téléphone / e-mail	06 63 68 21 58 – contact@mlschool.fr
Agrément préfectoral	E 26 091 0010 0
Déclaration d'activité	Déclaration d'activité de formation n° 11911183891, enregistrée auprès du préfet de la région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.